

BULLETIN MENSUEL

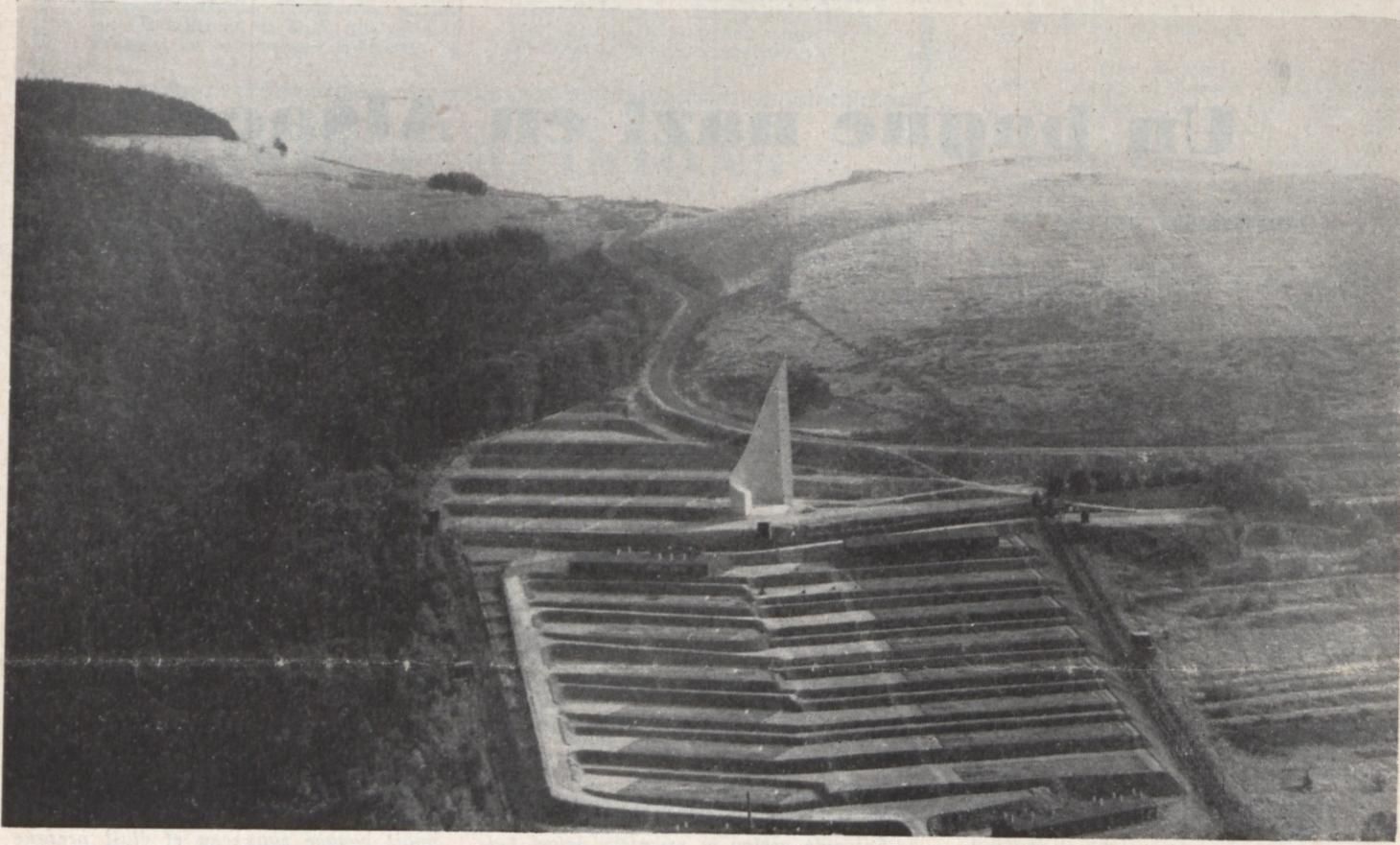
DE L' A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DEPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - INV. 34-14

LE MEMORIAL DU STRUTHOF



L'inauguration du Mémorial du Struthof fut marquée par d'émouvantes cérémonies. La présence du Général de Gaulle lui donnant son sens national et l'impressionnant rassemblement d'anciens déportés, de familles de disparus et d'anciens camarades de réseaux, témoignant de l'importance donnée par tous à cette inauguration ainsi que de la fidélité à la mémoire de nos morts.

De tout ceci, des paroles qui furent dites, les échos sont parvenus et il serait superflu d'en faire à nouveau un compte rendu détaillé. L'émotion ressentie, le sens de ce pèlerinage, c'est cela qui compte et restera gravé en nous.

Et surtout cette soirée, cette nuit du 22, sombre et froide qui recréa d'emblée l'ambiance sinistre des camps. La présence des camarades torturés, morts de faim ou de froid, ici et ailleurs, était si sensible, évidente que lorsque s'éleva à travers les rafales le bruit lent du piétinement des présents accompagnant le corps du déporté inconnu, ce fut en nous l'évocation d'autres piétinements, d'autres rafales de vent... A travers la multitude des flambeaux surgissait une autre flamme, celle qui nous attendait à l'aube chaque matin de Ravensbrück, dominant le crématoire, témoignage de l'ultime sacrifice de tant de nos compagnes.

4P4616

Une fois de plus je me demandais si le fait d'avoir été déporté pouvait être considéré comme un privilège ou une malédiction. Privilège peut-être, car si atroces qu'elles furent, ces années n'en ont pas moins été pour beaucoup d'entre nous d'un enseignement exceptionnel. Elles nous ont appris l'homme dépouillé, réduit à son squelette moral et physique, sorti du cadre de la civilisation, de la société, des conventions et jeté dans une espèce de jungle aux lois primitives, où l'essentiel était la lutte contre la faim, le froid, la peur, la mort. Mais nous savions désormais que par delà la contrainte, la solitude, la peur et toutes les douleurs, il existe une plénitude de vie, de liberté, de joie où l'esprit approche des sommets et que la souffrance n'est pas le malheur. Elles nous ont appris que rien n'est plus proche d'un homme qu'un autre homme, et c'est parce que nous avons réalisé cela dans notre chair et notre cœur que se sont créés entre nous ces liens indissolubles d'amour, de compréhension, de fraternité qui sont parmi nos biens les plus précieux et c'est parce qu'ils demeurent entre les morts et nous que nous sommes si nombreux au Struthof.

Un jour viendra où les témoins authentiques de ce qui fut dans l'histoire de notre pays un des élans les plus purs : la Résistance, et dans l'Histoire de l'humanité une infamie : la Déportation, ne seront plus. Le Mémorial du Struthof sera là pour rappeler les deux aspects de ce témoignage, d'une part le camp et ce qu'il symbolise d'horreurs, de souffrances et d'autre part, le magnifique monument (flamme ou drapeau) portant le Déporté au cœur de sa pierre pour le soulever dans le ciel en un appel vers l'infini.

Madeleine AYVAZ

(Madeleine Ayvaz appartient au réseau « Alliance », dont cent huit membres furent sauvagement assassinés au Struthof, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944.)

Un bagne nazi en Alsace

LES COMMANDOS DU TRAVAIL

Nos premiers convois de Français n'avaient pas droit à l'infirmerie. Il fallait courir que coûte de supprimer le plus grand nombre d'entre nous. Le Commandant du camp, le sinistre Kramer, avait interdit aux autres détenus d'avoir un contact quelconque avec nous.

Après notre maigre repas du soir nous nous efforçons avec des moyens de fortune à soigner tant bien que mal nos pauvres camarades dont certains portaient, outre des plaies béantes, de nombreux coups de soleil. Souvent nous étions obligés d'extraire les asticots qui déjà grouillaient dans les blessures.

Le lendemain, nous ramenions les blessés sur le chantier. Cette manœuvre se faisait jusqu'à ce que les blessés fussent guéris ou que la mort les eût délivrés.

Lorsqu'il pleuvait ou qu'il y avait de l'orage, les blessés restaient exposés à la pluie. Nous n'avions pas le droit de les mettre à l'abri. Lorsque l'**« SS »** arrivait en pleine pluie il leur arrachait les vêtements et quelquefois leur enlevait même le gilet. Ainsi ils restaient étendus sur le sol détrempé. L'**« SS »** s'amusait même à les déposer dans les flaques d'eau.

Les valides eux-mêmes n'avaient pas le droit de se mettre à l'abri de la pluie. L'eau nous ruisselait sur la peau. Le soir, dans la baraque, nous n'avions pas le droit de sécher nos habits qui devaient être rangés, au carré, sur nos armoires. Le lendemain, on remettait les habits mouillés sur la peau et ainsi tous les jours jusqu'à ce que les rayons du soleil nous eussent séché les vêtements.

Au commando **« Kartoffelkeller »** j'étais affecté un jour aux wagonnets. Nous devions pousser les wagonnets remplis jusqu'au remblai. Par malchance notre wagonnet dérailla. L'**« SS »** vit cela de loin. Il lâcha son chien qui se précipita sur nous. Mes camarades furent mordus, j'eus la chance d'échapper aux morsures, mais l'**« SS »** arriva à son tour et armé d'un gourdin, il nous administra de vio-

lents coups sur la tête et sur les reins. J'ai été blessé à la tête et à une main. Comme nous n'avions pas accès à l'infirmerie, j'ai guéri mes plaies en y appliquant la margarine que je recevais pour mon repas du soir. Le soleil et la margarine ont cicatrisé mes plaies.

Lorsqu'un détenu arrivait avec sa brouette chargée au bord du ravin, le capo Vandermühl, le poussait. Le malheureux perdant l'équilibre roulait avec sa brouette dans le précipice. Alors Vandermühl se mettait à crier : « le salaud s'évade ! » A ce moment la sentinelle, dans sa tour, lançait une charge avec sa mitrailleuse, en direction de l'infortuné camarade. Celui-ci atteint mortellement expirait presque aussitôt. Ainsi huit camarades furent tués en quelques jours. Un jeune camarade, âgé de 19 ans, du nom de Paul Cessac, roula également dans le précipice, mais eu la force de se retenir. Il reçut la charge de mitrailleuse et parvint à remonter vers le plateau où il resta étendu sans connaissance. Nos camarades le ramenèrent à la baraque avec le corps touché par deux balles. Il fut soigné par nous. Il est décédé après notre libération.

PÉNIBLE RENCONTRE

Lorsqu'à arriva la première neige, j'ai été affecté à l'équipe des balayeurs. Je devais déblayer les routes du camp et avec une pelle gratter la glace sur les marches d'escalier.

Le 11 décembre 1943, j'étais seul occupé à balayer une route du camp, lorsque surgit l'**« SS »** Ehrmanntraut, accompagné de son chien. Il s'arrêta près de moi et me dit : « C'est toi qui est de Schleitstadt ! (Sélestat) » — Oui, répondis-je. — « Tu es l'un de ces salauds d'Alsaciens qui croient que la France reprendra ses provinces perdues », me répondit-il. Je restai là sans mot dire. Alors il lâcha son chien qui me sauta aux jambes et me fit rouler dans la neige. J'ai lutté quelques secondes avec l'animal; voyant que je me défendais, l'**« SS »** ramassa mon balai et avec le

manche me frappa par deux fois sur la tête. Je restai sans connaissance. Lorsque je revins à moi l'**« SS »** et son chien avaient disparu. Je portais une morsure assez profonde à la jambe gauche. Celle-ci a mis près d'un an à guérir.

LA CHAMBRE À GAZ

Vers la fin juillet 1943 un convoi de 27 femmes juives, dont quelques jeunes filles, arriva au camp. On les mit dans une baraque spéciale. Ces femmes, pour la plupart des Polonaises et des Yougoslaves, étaient réservées pour des expériences médicales. On leur inoculait toutes sortes de maladies et des liquides inconnus leur étaient injectés. Elles restèrent environ quinze jours au camp puis furent expédiées dans la chambre à gaz se trouvant dans un bâtiment en pierre près de l'ancien hôtel du Struthof. J'ai appris que deux d'entre elles ne voulurent pas entrer dans la fameuse chambre à gaz, se doutant de ce qui les attendait. Elles furent assassinées d'un coup de revolver dans la nuque. Les 27 femmes passèrent alors par le Crématoire.

Fin novembre 1943, un convoi de tziganes arriva au camp. Il y avait parmi eux des enfants, dont le plus jeune pouvait avoir dix ans à peine. Ce convoi avait voyagé sans eau et était presque privé de nourriture. Des camions déchargeaient 18 cadavres, la nuit qui suivit d'autres moururent. On transporta le lendemain une trentaine de cadavres au crématoire. Ces tziganes servirent à des expériences médicales et terminèrent dans la chambre à gaz. En juin 1944, un autre convoi de 150 tziganes arriva dans notre camp. Au bout de quelques jours, les **« SS »** leur dirent qu'ils partiraient pour la France, mais le convoi prit le chemin de la chambre à gaz.

Aimé SPITZ.

(Extrait de Struthof, Bagne nazi en Alsace. Mémoires du déporté patriote 4596, par Aimé Spitz. Préface du Général de Lattre de Tassigny.)

Malgré les efforts acharnés de l'A.D.I.R. depuis 1950, le Gouvernement allemand a définitivement refusé toute pension aux victimes des expériences pseudo-médicales des camps de concentration. Le crime de vivisection humaine n'a pas ouvert de droit à réparation. Les droits les plus sacrés de la personne humaine viennent de subir une grave défaite. En ce qui concerne les « cobayes » français ou résidant en France, l'accord franco-allemand du 15 juillet 1960 ne les mentionne même pas.

Comme nous l'a écrit le Ministre des Finances de Bonn, dans sa lettre du 31 mai 1960 : « Le découpage de la somme à verser par le Gouvernement fédéral n'a désormais aucune influence dans la suite de l'affaire.

Il revient donc également au Gouvernement français de décider dans quelle mesure les victimes survivantes des expériences humaines recevront une indemnité » (1).

Ainsi le Gouvernement allemand rejette sur le Gouvernement français la responsabilité d'apprécier si, sur les 400 millions de D.M. alloués à la France, les « cobayes » méritent ou

non une indemnité et dans quelle mesure. Cette affaire ne regarde plus l'Allemagne, et elle s'en frotte les mains.

Il ne reste plus à l'A.D.I.R. que le triste devoir d'obtenir que les grandes instances internationales prennent acte de cette incroyable et dangereuse injustice : le crime de vivisection sur des détenus sans défense n'ouvrant aucun droit à réparation. Si dans l'avenir, des médecins utilisent de nouveau des détenus comme de simples lapins pour leurs expériences, ils ne devront à leurs victimes aucun dommage-intérêt.

(1) *Die Verteilung des von der Bundesregierung zu zahlenden Betrages wird in das Ermessen der Französischen Regierung gestellt, so dass die Bundesregierung hierauf im Einzelnen keinen Einfluss hat.*

Von der französischen Regierung wird daher auch die Entscheidung darüber getroffen werden, in welchem Umfange überlebende Opfer von Menschenversuchen eine Entschädigung erhalten werden.

LIBRES OPINIONS

Nous rappelons que cette rubrique n'engage en rien l'A.D.I.R. ni son Conseil d'administration.

A PROPOS DE L'INDEMNISATION ALLEMANDE

Un camarade de Buchenwald écrit dans l'Echo de la Résistance de juillet-août 1960 : « Ceux qui ont délibérément, volontairement, sans autre espoir de récompense que la libération du sol de la Patrie, choisi le combat plutôt que le déshonneur, acceptant tous les risques encourus, ceux qui ont participé à détruire le potentiel et le moral de l'armée allemande et qui ont reçu de leur pays, en reconnaissance de leurs sacrifices, sous forme de décoration, la récompense légitime et suffisante qui leur était due, ceux-là vont-ils pour une misérable poignée de reichmarks, aussi importante soit-elle, accepter de figurer parmi les « victimes des persécutions nazies » !

« ...On ne peut être héros et victime à la fois, il faut choisir.

« ...Il reste aux déportés-résistants à prouver qu'ils se sont battus et qu'ils ont souffert volontairement et à titre gratuit, pour l'Honneur et la Libération de la France. »

« L'accord du 15 juillet sanctionne les négociations qui se poursuivent depuis le début de 1959, à la suite de la reconnaissance par la République fédérale de son devoir de pourvoir, sur le plan moral, à l'indemnisation des victimes non allemandes du nazisme... »

« ...Il apparaît que la liste des bénéficiaires ne peut coïncider avec celle des titulaires de cartes de déportés ou autres titres accordés par le gouvernement pour réparer des préjudices matériels subis du fait du nazisme. En effet, nombre de résistants qui n'avaient rien demandé au gouvernement français, n'éprouvent aucun scrupule, en revanche, à demander une fraction des réparations versées par l'Allemagne... »

INDEMNITÉS ALLEMANDES

Quelques-unes d'entre vous se sont étonnées de n'avoir jamais eu d'information au sujet des indemnités allemandes aux déportés dans ce bulletin; le Ministère des Anciens Combattants, lui-même, n'a jamais vu l'A.D.I.R. venir lui poser la moindre question à ce sujet tout au long des interminables négociations franco-allemandes qui ont abouti, le 15 juillet dernier, au versement de 400 millions de D.M. à la France.

A franchement parler, l'A.D.I.R. dans cette question n'est pas à l'aise. Combattantes volontaires et pensionnées comme telles par notre Gouvernement, il paraît intolérable à beaucoup d'entre nous de recevoir de l'argent des Allemands, alors que nous avons le plus possible refusé de travailler et en tout cas nous n'avons jamais accepté de primes.

Dans la mesure où l'on peut considérer cette indemnité versée par l'Allemagne, comme une faible réparation du crime concentrationnaire, on peut faire taire ses scrupules. C'est un problème laissé à l'appréciation de chacune.

En tout état de cause, cette indemnisation tardive ne pourra jamais réparer la mort abjecte que les nazis ont organisée contre leurs ennemis et n'empêchera pas que nous sommes entrés dans la Résistance dans le seul but d'aider à la libération de notre pays et à la défense de notre pays et à la défense de certaines valeurs sacrées, gravement menacées par le nazisme.

Nous n'avons rien eu à revendiquer dans cette affaire, car les négociations ont été une initiative du Gouvernement français qui les a constamment suivies sans que nous ayons jamais été consultées.

D'ailleurs, les Associations d'anciens déportés n'interviendront pas non plus, à aucun échelon, dans le versement de ces indemnités. Telle Association demande à ses adhérents de la mandater par écrit pour s'occuper de toucher l'indemnité pour eux. Ce mandat restera lettre morte, car le Ministère des Anciens Combattants réglera ses indemnités directement à chaque déporté, sans intermédiaire. Le règlement n'interviendra d'ailleurs pas avant 1961, et pour un quart seulement, les fonds allemands ne devant être versés que par tranches.

Pourquoi l'Allemagne de Bonn plutôt que l'Allemagne de l'Est ? Toute l'Allemagne ne devrait-elle pas montrer sa volonté de réparer, dans la faible mesure où c'est possible, un passé de crimes ? Nous n'avons jamais entendu dire, par exemple, que l'Allemagne de l'Est ait tenté d'indemniser les victimes des opérations médicales qui survivent, peu nombreuses, en Pologne.

Devons-nous considérer le gouvernement de Bonn comme le seul gouvernement légitime de l'Allemagne ?

Remarquons que seul un geste venu librement des Allemands peut sanctionner le crime; sinon, la justice s'efface derrière la loi du vainqueur, et c'est tout simplement faire rendre gorge à un ennemi qui nous a spoliés et martyrisés.

Anne FERNIER.

LE PÉLERINAGE AU STRUTHOF

IMPRESSIONS DE VOYAGE, par M. CAHOUR

Le voyage avait été parfaitement organisé. En ce qui me concerne, par exemple, je suis partie de chez moi avec, en poche, le billet que Mlle Messean m'avait remis le lundi précédent, avec un petit aide-mémoire : gare, jour et heure de départ, rendez-vous sur le quai une demi-heure avant.

Combien étions-nous au départ de Paris ? Il faut le demander à nos organisatrices : peut-être une vingtaine ? En tout cas, au moins deux compartiments, nanties de journaux et approvisionnées de sandwiches.

Arrivées à Strasbourg, nous avions devant nous quelques heures libres ; on nous demandait seulement de venir vers quatre heures de l'après-midi. Tout avait été prévu : à partir de 16 heures, nos dévouées Parisiennes ayant fait la jonction avec l'admirable organisatrice strasbourgeoise, Mme Strohl, nous attendaient à la Maison des Ingénieurs : logement, déplacement, nourriture, chacune pouvait se faire inscrire et obtenir toutes les explications souhaitées avant d'aller se reposer, ou se promener, ou dîner. En face même de la Maison des Ingénieurs, un petit restaurant avait préparé un repas excellent et devait même rester ouvert, spécialement pour celles qui, au retour de la veillée funèbre, auraient besoin de se réconforter.

Mme Strohl avait réussi à trouver à la Maison des Ingénieurs la quarantaine de chambres nécessaires nous permettant de rester groupées et entre nous, puisque l'étage entier nous était réservé.

La Maison des Ingénieurs est un grand immeuble aux lignes modernes, possédant au rez-de-chaussée des salons avec bar, cafeteria où nous avons pris nos petits déjeuners, et des petites chambres ravisantes, à vous faire souhaiter d'être étudiant ou ingénieur ! Elles possèdent même un poste de T.S.F. Le repos de certaines d'entre nous s'est ainsi agrémenté de l'écoute de musique ou d'informations.

Les conditions de prix, qui sont certainement spéciales et dues à notre nombre, aux circonstances et à l'intervention de Mme Strohl, étant très modiques ont permis à plusieurs d'entre nous de ne pas se priver de ce voyage qui n'avait pas été prévu comme voyage d'agrément mais qui cependant nous a permis de rapporter le souvenir d'une très belle excursion, toujours grâce à la sollicitude efficace de Mme Strohl. En effet, aussitôt après la cérémonie du samedi matin, au lieu de revenir directement à Strasbourg, le car nous emmenait à Sainte-Odile. L'accueil des religieuses y fut absolument parfait. Un repas excellent nous fut servi, dont le prix était très abordable et dont le dessert et le café nous étaient offerts. Un panorama d'une beauté remarquable, visite de l'église et des chapelles, achat de souvenirs, envoi de cartes postales, et déjà il fallait repartir pour rentrer à Strasbourg, certaines d'entre nous étant obligées de reprendre le train le soir même. Tout le long de la route, le paysage de forêts montagneuses est admirable ; on ne peut oublier si une fois on a vu la couleur bleue des Vosges.

Bon nombre d'entre nous restèrent à Strasbourg dimanche et ne reprirent le train du retour que le dimanche soir avec le regret de ne pouvoir plus longtemps parcourir ses vieilles rues, son pittoresque quartier de la Petite France, admirer sa cathédrale et son délicieux Hôtel de Rohan, et donner un coup d'œil, moins curieux mais intéressé tout de

même, sur ses quartiers neufs et visiter ses installations portuaires remarquables.

CÉRÉMONIE DU VENDREDI SOIR

Après un repas préparé spécialement pour nous par un petit restaurant voisin de la Maison des Ingénieurs, nous prîmes le car pour nous rendre au Struthof où nous devions être à 21 heures. En chemin, le chauffeur nous indiquait les particularités des localités traversées et nous signalait la route du camp, construite par les déportés, réservée exclusivement aux services concentrationnaires et qui présentait le double avantage d'être plus rapide que l'ancienne et, surtout, de couper le camp de tout contact extérieur.

La veillée ? Elle fut d'une grande simplicité et d'autant plus émouvante. Les femmes déportées n'en assurèrent d'ailleurs qu'une partie, les hommes devant continuer seuls à veiller, toute la nuit, après le transport des cendres auprès du monument, car on avait pensé que c'était la part la plus pénible.

Arrivées au Struthof, nous fûmes introduites dans le camp par la porte, qui a été conservée ainsi que plusieurs baraqués. Nous ne voyions rien, mais devinions plus haut une esplanade où, indiquait un haut-parleur, devaient se masser les parents, les veuves, les enfants de déportés qui avaient désiré participer à la cérémonie ; seules, en effet, les Associations d'anciens déportés étaient admises dans le camp même et leurs membres, alignés à un mètre les uns des autres, sur la route qui descend à la chambre à gaz (celle même que le cortège devait remonter avec le cercueil de celui qui est « le déporté inconnu », formaient une double rangée qui devait allumer ses torches à l'arrivée des porteurs du cercueil et le suivre jusqu'au monument.

Un des survivants du camp s'était chargé de la distribution des torches entreposées dans une baraque près de l'entrée ; il s'activait sans aucun souci de sa fatigue ; je l'ai retrouvé un mois plus tard, guidant avec le même dévouement la visite du camp.

Coupée de recommandations et d'instructions diffusées par le haut-parleur, l'attente, dans un froid très vif, était longue, silencieuse, chargée de souvenirs. Des sanglots étouffés à ma droite (ma voisine pleurait sans bruit une perte cruelle). Des silhouettes, de temps en temps un groupe compact, passaient et repassaient devant nos yeux, portant sans doute à quelque autre coin du camp des messages, des instructions pour le déroulement de la cérémonie. Du silence, de la dignité, une grande émotion intérieure dont on percevait, sans pouvoir dire comment, l'intense présence.

Quand le cortège passa devant moi, ma torche se joignit aux autres dont la flamme traçait depuis quelques minutes déjà la montée vers le monument.

Après les discours des représentants de toutes les religions, nous regagnâmes notre car et rentrâmes à Strasbourg afin de nous reposer avant de reprendre le même chemin, le lendemain matin, pour l'inauguration. En arrivant, comme en partant, nous avions été réconfortées par une boisson chaude — qui n'était pas superflue par cette température — offerte avec une affectueuse sollicitude par de jeunes soldats.

CÉRÉMONIE DU SAMEDI MATIN

La cérémonie du samedi matin nous trouva au camp à 9 heures. Levées de

bonne heure, nous avions pris vers 7 heures, l'autocar retenu pour nous par Mme Strohl. Nous étions une bonne quarantaine.

A partir du croisement où l'on emprunte la « route des déportés », celle qui, interdite à tout autre usager que les services du camp, permettait de le soustraire à toute « indiscrétion », monte directement et plus rapidement que l'ancienne route, nous nous incorporions à une file de voitures aussi dense que celle des rues de Paris. Les journaux, d'ailleurs, ont rendu compte de la foule qui se pressait, attentive et recueillie, autour du monument et de l'émotion qui s'empara de chacun quand le monument dévoilé apparut à la vue. Un silence intense, chargé de pensée douloureuse pouvait seul répondre à la grandeur, la simplicité, la pure beauté de la flamme qui élève vers le ciel, dans la courbe creuse de sa spirale, une silhouette squelettique vivant encore par ses mains enflées, énormes, au bout des os décharnés de ses bras.

Depuis 9 heures du matin nous étions donc arrivées au Struthof. Entrées dans le camp même sur présentation de nos invitations spéciales, nous nous étions alignées, suivant les indications qui nous avaient été données, dans le dernier virage de la route qui monte du crématoire à la porte du camp, c'est-à-dire à la fin de la route que devait parcourir le Président de Gaulle et le cortège officiel.

Nous avons attendu longtemps, dans l'air froid et humide qui, en hiver, devient glacé et souffle sans cesse sur le camp situé en plein nord. Il ajoutait au supplice des déportés. Dans la courbe intérieure du virage, un homme, sans doute grand mutilé, était assis sur une chaise. Il fut le seul pour qui le Général de Gaulle s'arrêta, afin de lui serrer la main, en gravissant la route avec le cortège officiel, sous un ciel menaçant. Déjà tombaient les premières gouttes d'un déluge de pluie épaisse qui devait disperser rapidement le cortège et nous priver de le voir repasser devant nous comme cela était prévu. Le passage de la voiture du Général de Gaulle fut si rapide, la foule était tellement nombreuse et la cohue créée par la pluie était si grande que même Mme Anthionoz ne réussissait pas à la joindre. Cependant, nous réussissions à nous regrouper autour de Mme Bourmier pour monter jusqu'à la crypte. Puis, une rapide visite individuelle (pour moi, ce fut en compagnie de Mme Charpentier, celle du cimetière et d'une des baraqués, à l'entrée du camp) et il était temps de rejoindre le groupe A.D.I.R. qui attendait son car ; il ne fallait pas le retarder car Mme Strohl avait obtenu qu'il nous conduise à Sainte-Odile pour déjeuner, et le chemin est long ; il nous fallut attendre pourtant, car notre conducteur avait beaucoup de mal, malgré la protection des services de contrôle, à se frayer un chemin dans la foule des voitures pour venir jusqu'à nous. Beaucoup d'autres personnes étaient obligées de descendre au moins 500 mètres, sinon près d'un kilomètre, pour retrouver leur véhicule, et cela sous une pluie battante et dans la boue. Certaines d'entre nous ont eu la chance de trouver une carte postale du monument, prise dans la nuit, elle est très belle. Lorsque je suis allée au mois d'août, je l'ai demandée ; on m'a dit qu'elle était épaisse, mais on m'a promis de me prévenir dès qu'elle serait rééditée et de m'envoyer ma commande.

17-18 Juin 1960

Le 17 juin au soir, une foule silencieuse se rendait au Mont-Valérien et se massait aux abords du Monument qui devait être inauguré le lendemain par le Général de Gaulle.

Aucune parole ne peut évoquer l'atmosphère de grandeur et de paix qui descendait avec la nuit sur cette foule recueillie.

Dans la forêt toute proche, les oiseaux chantaient, ignorant notre présence, comme ils avaient ignoré celle de nos camarades de combat qui dans cette même douceur du soir avaient vécu des heures de souffrance et d'agonie...

Puis, dans la nuit, à la lueur des torches et des projecteurs, ce fut la cérémonie émouvante dont les journaux ont donné les détails. Et les prières s'élevèrent bien haut par dessus les préoccupations mesquines et les querelles qui divisaient...

Veillée inoubliable qui nous laisse au cœur le souvenir d'une union profonde avec un passé où nous combattions la main dans la main, pour une cause essentielle qui demeure : notre liberté dans la grandeur de notre Patrie.

Lou BLAZER.

Les Médecins criminels nazis en activité

Extraits de la presse allemande

SS Professor Heyde, exterminateur des débiles mentaux, continuait d'exercer sous le nom de Dr. Sawada. Le Dr. Ernest Buresch, Président de la Land Social Court du Schleswig-Holstein négligeait de révéler son identité et les autorités compétentes refusaient d'intenter un procès et admettaient le plaidoyer du Dr. Buresch : Heyde est un neurologue irremplaçable. Franckfurter Rundschau des 4 mars 1960 et 8 août 1960 et Suddeutsche Zeitung du 10 août 1960 exposent l'affaire et provoqueront une action disciplinaire si le procureur néglige d'assigner le Dr. Buresch devant une cour de justice.

Dr. Oberheuser : Westfälische Rundschau du 16 août 1960 annonce que le Dr. Oberheuser (jugé coupable par l'Allied Court des expérimentations médicales à Ravensbrück) a fait appel de la décision du Ministère de l'Intérieur de 1958, lui ordonnant de rayer son nom du registre.

Cet appel devait être entendu le 26 août 1960, mais le juge étant malade, il fut reporté et ajourné pour un temps indéterminé FAZ 28 août 1960. Die Welt du 12 août 1960 dit que le Dr. Oberheuser fut citée à Nuremberg parce qu'elle avait entrepris, sous les ordres de Gebhardt, le médecin personnel de Himmler, d'expérimenter sur des jeunes Polonaises à Ravensbrück, des cultures de bactéries dans des plaies créées artificiellement. En outre, de très nombreuses victimes de ces expériences sont mortes. Le Dr. Oberheuser avait, dans l'ancien camp de concentration de Ravensbrück, tué des Polonaises par des piqûres de sulfonamie.

STRUTHOF

Lorsque tombe le soir sur les lieux nus et tristes
Et que le vent reprend ses funèbres chansons,
Il semble s'y mêler des cris longs et sinistres,
De sourds gémissements et des étranges sons...
La clameur qui grandit, s'enfle, sifflle, s'acharne,
Semble chargée de voix et de chuchotements,
De soupirs et de râles, de sanglots et de larmes,
De bruits mats, secs et lourds, d'horribles hurlements.
Tout est plainte et douleur dans le vent qui s'élance,
Qui couche les sapins, qui tord des barbelés
Et qui fait balancer la corde et la potence
Et s'engouffre haineux sous les toits disloqués;
Et fait grincer le bois des tragiques baraqués,
Témoignages vivants d'infâmes cruautés.
Le vent souffle plus fort; tout tremble et tout craque
Sur le camp de la mort et des atrocités.
Sont-ce vos voix, amis, fils de chères patries,
Qui hurlent dans le vent pour raconter les crimes
Qui ont été commis ? Toutes les vilenies,
Les tortures et le froid, la faim et la vermine,
Les coups, le dur labeur, le sang et les blessures,
L'affreux exil, l'ennemi, l'enfer et l'abandon ?
Sont-ce vos voix, frères, ces cris et ces murmures,
Dont l'écho porte au loin la grave accusation ?

LILY UNDEN.

IN MEMORIAM

Marie - Louise SOUCELLIER

« Marie-Louise Soucelier n'est plus », a annoncé un journal lyonnais. En effet, Marie-Louise, humble héroïne des « grandes » heures comme des « petites », nous a quittées, le 18 août dernier, discrètement, bien discrètement, au cours de ce mois de vacances qui avait entraîné tous ses amis aux quatre coins de notre pays. Nous étions loin de penser que l'opération chirurgicale qu'elle devait subir mettait à ce point ses jours en danger. Mais, elle, l'ignorait-elle ? Nous ne le croyons pas. Pourtant ses lettres disaient : « Surtout n'ayez pas peur, il s'agit de trois fois rien ». Sa seule préoccupation était le surcroit de travail et de soucis qu'elle donnerait à sa famille du fait de son hospitalisation. Sur ses souffrances, elle resta muette. L'une de ses sœurs m'écrivait : « Etre étendue, cela la fait souffrir davantage encore, mais tout cela nous le devinons, elle ne se plaint jamais ». Puis, un peu plus tard : « Bien entendu, elle ne s'est toujours pas plainte ». Quel exemple ne fut-elle pas de courage tranquille et si caché !

Universitaire, elle était entrée dès 1940 dans les rangs de la Résistance. Propagande, diffusion de papiers et cahiers clandestins, d'abord à *Témoignage Chrétien*, puis à *Combat*. Arrêtée le 8 août 1943, emprisonnée au fort de Montluc, puis à Fresnes, elle fut déportée le 31 janvier 1944, dans le convoi des « 27.000 » (matricule 27.822) et a « fait » Ravensbrück, puis Schlieben et Leipzig. Après plusieurs tentatives, elle réussit à s'évader sur la route d'extermination. Sa sœur Anne-Marie fut également déportée, mais elles furent séparées, ce qui ajouta à leur commune souffrance. Cependant, malgré son inquiétude pour sa cadette, Marie-Louise fut la généreuse camarade de celles qui partagèrent son sort, s'oubliant pour elles, corps et âme.

Bien ébranlée dans sa santé, elle fut à son retour, comme professeur d'Etat, chargée de cours par correspondance. Chaque nom sur un devoir lui évoquait, derrière un visage inconnu, une intelligence et un cœur dont elle avait le plus grand respect, et chacun recevait beaucoup d'elle-même à travers ses conscientieuses corrections.

Très occupée par son travail et très fatiguée, Marie-Louise continua néanmoins sa mission affectueuse auprès de ses camarades rescapés, surtout les plus obscurs, et aussi, très particulièrement auprès des veuves, des mamans qui pleuraient leurs enfants. Lors de ses obsèques j'ai entendu des remarques comme celle-ci : « Si vous saviez comme elle m'a aidé à vivre ! » Elle a fait beaucoup matériellement, énormément même pour certains, mais aussi et plus encore moralement pour tous, par son affection qu'elle donnait sans compter, ne s'attardant pas à savoir si cette affection lui était rendue. Elle écrivait fidèlement, ponctuellement aux plus éloignées, n'oubliant jamais une date chère et, pour être certaine de se trouver toujours présente, à l'heure, auprès de ceux qui avaient besoin de son cœur, elle rédigeait ses missives, debout, à la poste de Lyon, jusqu'à l'extrême limite de la levée du courrier. Elle prenait même la peine d'enjoliver sa correspondance de timbres choisis et, souvent, de glisser à l'intérieur des enveloppes de magnifiques cartes de collection, non écrits, avec un judicieux esprit de suite qui démontrait combien elle traitait chacun comme son seul ami. Entièrement, elle s'est donnée à « l'Union Chrétienne des Déportés » qui, par elle, a pris racine à Lyon avant de rayonner et qu'elle a élargie, plus tard, pour sa région, en « Union Spirituelle de la Résistance ».

Telle fut Marie-Louise, toute de courage tenace et humble à la fois, toute de compréhension, de fidélité, de délicatesse, de tendresse. Et c'est un bien émouvant au revoir que, dans le cimetière dominant sa ville, nous lui avons adressé, pour ceux aussi qui n'avaient pu être prévenus et qui furent si peinés de n'avoir pu accompagner leur amie. Mais cet au revoir n'était que symbolique : Marie-Louise fut si présente auprès de chacun, durant sa vie, qu'elle le demeure à jamais.

Que son père et ses deux sœurs, tant éprouvés, trouvent ici l'expression de notre immense gratitude et reçoivent le « merci » que, du fond de notre cœur bien attristé, nous disons à celle qu'ils pleurent.

M. G. N.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Section de la Sarthe

Afin de faciliter la rencontre de nos camarades de la région Maine-Mayenne, c'est à Sablé que notre déléguée du Mans, Mme Nicoux, avait organisé, le 12 juin dernier, une journée d'amitié.

En ce 15^e anniversaire de la libération des camps, une vingtaine de camarades venant de Paris, du Mans, d'Angers, de Nantes, se sont rencontrées dans cette charmante petite ville où Mme Deniau et Mme Lemore leur avaient préparé un excellent accueil.

L'Amicale du 317^e R.I. réunissait ce même jour ses camarades et avait invité notre petit groupe à se joindre à lui, d'abord à l'office religieux, ensuite à la cérémonie au Monument aux Morts et enfin à la réception offerte par la municipalité de Sablé.

Au cours de l'excellent déjeuner qui regroupa nos camarades à l'issue de ces cérémonies, Mme Nicoux, après avoir évoqué le souvenir de Suzanne Busson qui, dans la Sarthe, avait tant fait pour regrouper et aider nos camarades, notre déléguée égrana pour nous sur sa guitare les airs que nous ne pouvons entendre sans une poignante émotion : le Chant des Partisans et celui des Marais. Mme Lemore nous charma également par des chants fort appréciés.

Puis, avant de se séparer, notre groupe se rendit au cimetière pour se recueillir devant le très beau monument que les déportés de la région ont fait éléver à la mémoire de tous leurs camarades qui ne sont pas revenus.

INFORMATION

Le 9 novembre, sur France III, à 21 heures, aura lieu le film radiophonique de Pierre Barbier, d'après le récit d'Anne-Marie Bauer, « La route qui poudroie », avec le concours, dans le rôle d'Anne, d'Emmanuelle Riva.

La musique originale est de Maurice Ohana.

LE PÉLERINAGE AU STRUTHOF

Qui pourrait me dire le nom d'une Alsacienne qui m'a appelée au moment où le car s'ébranlait ? elle travaillait avec moi à l'industrie Hof, on l'appelait Marie ; un jour elle m'a donné une pomme, souvenir inoubliable, c'était une aubaine, à Ravensbrück, alors que les paquets n'arrivaient plus. Si elle lit notre « Voix et Visages » et qu'elle ait la gentillesse d'écrire à l'A.D.I.R. pour me donner son adresse, j'en serais bien heureuse.

Betty SERROT.

Section Parisienne

prévisions

Fête nationale du 11 novembre : outre les cérémonies habituelles, je rappelle à nos adhérentes que ce jour est celui de la vente du « Bleuet de France ». Toutes celles de nos camarades qui pourront nous aider, ne serait-ce qu'une heure ou deux, seront les bienvenues.

Le dîner de rentrée est fixé au mardi 29 novembre au restaurant à l'« Orée du Faubourg », 12, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Les adhérentes désirant participer à ce dîner, voudront bien s'inscrire à l'A.D.I.R. le plus tôt possible.

L'Arbre de Noël aura lieu le 15 janvier 1961 dans le Salon d'honneur du Cercle Républicain, place Saint-Augustin. Les adhérentes de la Section parisienne peuvent dès maintenant faire inscrire leurs enfants (jusqu'à 12 ans) en donnant leur prénom et leur âge à Marguerite Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e). Tél. : LITtré 72-42.

Marg. BILLARD.

RETENEZ BIEN TOUTES CES DATES.

Section Haute-Garonne

Réunie le 24 septembre, la Section de Toulouse décide d'une sortie à Varilhes (Ariège) pour le dimanche 2 octobre. Cette sortie avait comme but principal celui de retrouver des camarades de déportation. La semaine s'annonçait mal, enfin le samedi le soleil faisait son apparition, et le dimanche, à mon grand soulagement, il faisait beau. Aussi est-ce avec allégresse que nous prenions la route d'Ariège.

A Varilhes, rassemblement chez notre amie, Mme Faure (Titine). Mme Rumeau vient nous rejoindre, ainsi que Mme Riques, de Pamiers. Ariece Sutra, de son lointain Saint-Gironnais, arrivera un peu plus tard avec son mari. Notre ami et passeur, Joseph Gardelle, viendra se joindre à nous. Nous nous retrouvons 14 autour d'une table trop bien garnie, on mange bien en Ariège.

Quel plaisir de se retrouver, la plus franche camaraderie n'a cessé de régner au cours de cette journée. Avant de regagner, les uns Saint-Girons, les autres Pamiers et Toulouse, nous nous sommes recueillis au Monument aux Morts, 23 déportés, 19 morts. Le chiffre est éloquent et parle de lui-même. Petite commune d'Ariège, Varilhes a payé un lourd tribut.

Mais il faut songer au retour. Les camarades présentes, tellement heureuses de leur journée, m'ont demandé de recommencer. On recommencera bien sûr, peut-être à Figeac en 1961, et c'est notre petite amie Mimi Timbal qui a résumé par ces quelques mots : « Nous avons passé une journée merveilleuse, celles qui n'y étaient pas le regretteront bien ».

Je me garderai d'ajouter un mot de plus.

Y. CURVALE.

Section de l'Anjou

Après avoir assisté aux cérémonies officielles commémorant comme chaque années les journées de la Déportation et de la Libération de la France, la Section de l'Anjou avait décidé, afin de marquer le 15^e anniversaire de notre libération, une rencontre amicale.

Dans ce but, dès les premiers mois de l'année, des invitations furent adressées à nos amies A.D.I.R. des départements limitrophes, à nos compagnes de déportation les plus lointaines, à leur famille.

Nos amies ayant accepté cette idée avec enthousiasme, c'est avec un empressement tout particulier que la Section participa à l'organisation de cette journée de détente, uniquement amicale et touristique qui eut lieu le 15 mai dernier.

De Paris, Mmes Come, Payen, Mmes Lansac, Oddon, Mmes Engoume, Maugé, Peters avaient accepté notre invitation ainsi que Mme Tardiveau, du Pas-de-Calais, Mme d'Halluin, du Nord. De la Sarthe, nos charmantes amies : Mmes Nicoux et Floquet. De Niort, Mme Fleury et bien entendu nos inséparables et fidèles camarades de la Loire-Atlantique en grand nombre, avec leur dévouée Marguerite Dobigeon.

Pour celles qui nous avaient fait la joie d'arriver parmi nous dès le vendredi soir, nous avions organisé une visite de notre ville d'Angers : le matin, son marché aux fleurs si pittoresque, abondamment pourvu en ce mois de mai, bordant nos boulevards de fleurs de toute nature qui luttent de splendeur; l'après-midi, visite du château du Roi René, de la célèbre galerie, musée des Tapisseries de l'Apocalypse, de la Cathédrale, etc., cette première journée terminée par un petit dîner familial.

Le dimanche, le regroupement de nos amies se fit le matin, dès 9 heures, à l'hôtel Saint-Julien, place du Ralliement, lieu habituel de nos réunions locales, où était servi avant le départ un succulent petit déjeuner. Vers 10 heures, un car et quelques voitures nous emmenaient tous d'Angers (Athènes de l'Ouest) vers Saumur (Joyau de l'Anjou), par le Val de Loire. Retour par la rive gauche avec arrêt à Cunault, pour la visite de la grandiose église bénédictine, le plus bel édifice romain de l'Ouest.

Ensuite, Gennes où fut déposée une gerbe devant une plaque commémorant le souvenir d'une résistante de cette commune, morte en déportation; puis Le Thoureil et retour, vers 13 heures à La Ménitré où avait lieu notre banquet (63 couverts) servi à l'hôtel-restaurant « Le Coq en pâtre ». Menu soigné, copieux, composé de mets savoureux, spécialités de l'Anjou et de vins provenant des vignobles célèbres de la région. « Une fois n'est pas coutume, il fallait en cette journée oublier ses misères. »

A côté des jolis menus illustrés des merveilleux châteaux de la Loire, un témoignage affectueux discrètement posé près de chaque couvert : un bouton de rose de l'Anjou présenté en boutonnière.

Accueillant service, dans une jolie salle éclairée d'une large baie, face à la Loire, à Saint-Maur, ses coteaux boisés et verdoyants, face à l'Abbaye, lieu historique. L'Abbaye de Saint-Maur est, dit-on, la première Abbaye fondée en France par les Bénédictins.

Un climat d'affection, d'amitié profonde, de joie, de gaieté ne cessa de régner.

Inoubliable journée qui fut, il faut le dire, un vrai succès pour notre Section. Heures trop brèves, trop vite arrivé l'instant de la séparation. Chacune nous ayant fait promettre en poème et en chanson, de

« Remettre ça une autre fois
« Si tu veux faire notre joie

« Et c'est sur les bords de la Loire
« Au milieu de ses prés fleuris
« Que passent les heures illusoires
« De l'oubli. »

C. DEAN.

Section Lorraine

Nous n'avons pu réunir que 23 camarades pour notre sortie du 1^{er} mai, ce qui est bien peu hélas, après avoir, les unes et les autres, envoyé environ 75 convocations.

Malgré cela, nous avons fait une excellente promenade dans une ambiance très joyeuse.

Parties de Nancy vers onze heures du matin, nous nous sommes arrêtées une minute au Monument de la Résistance, où ont été déposées, il y a quelques années dans une urne, qui se trouve juste à la sortie de Nancy, des cendres de nos camarades déportées. Puis le car a mis le cap sur Vaucouleurs, la cité d'où Jeanne d'Arc partit en 1429 pour sauver la France.

Nous avons visité l'église paroissiale de style Renaissance, puis la crypte de la chapelle castrale et enfin la célèbre Porte de France d'où partit Jeanne d'Arc.

Remontées en car, nous avons poursuivi jusqu'à Domrémy où nous avons déjeuné avant de visiter la Basilique construite près du Bois Chenu.

Visite également de la maison natale de Jeanne d'Arc, très pauvre et du Musée y attenant. Tout ceci assez vite car nous voulions monter à Sion, la « Colline Inspirée » de Maurice Barres, plateau situé à 495 mètres d'altitude d'où on découvre toute la plaine de Lorraine et ses nombreux villages. Notre temps étant limité, il nous a fallu redescendre très vite sur Nancy, en passant par Vézelise, pour permettre à nos camarades de reprendre leur train.

Je tiens à remercier particulièrement M. et Mme Billard qui nous ont fait la gentillesse de venir de Paris, pour participer à notre sortie et contribuer par leur entrain et leur gaieté à rendre cette promenade très agréable.

Malgré notre petit nombre, nous gardons de cette journée un grand plaisir et, suivant la formule consacrée, nous espérons faire mieux la prochaine fois.

P. CAYOTTE.

Un petit fait charmant à signaler : voulant fleurir de muguet mes camarades, ce jour du 1^{er} mai, je me suis arrêtée tout à fait par hasard près d'une marchande sympathique, qui sachant que le muguet devait fleurir des déportées, a choisi son plus gros bouquet et en me le donnant, me dit : « Je vous le donne, je suis moi-même déportée »,

Et toujours le hasard, c'était une compagne d'Andrée François, de Metz. Un heureux hasard, n'est-ce pas !

Section Loiret - Centre

C'est dans le vieux manoir du Moutier-Saint-Martin, sur le bord de la Loire non loin de la haute silhouette du château de Chaumont que se tint la réunion de la Section, le 12 juin.

Mme Fromentin nous accueillait dans ce site charmant et fleuri et, grâce à la complaisance des camarades motorisées, malgré l'éloignement, nous étions une quinzaine à déguster les spécialités tourangelles, le « punch aux ananas » et les vins émoustillants.

Monsieur et Madame Marchand, fidèles convoyeurs, nous avaient amenés nos camarades les plus éloignées, Mmes Caron et Carmignac. Cette dernière tomba dans les bras de Mme Fromentin qu'elle n'avait revue qu'une seule fois depuis le camp. Les fidèles du Loiret et du Loir-et-Cher toujours heureuses de se retrouver, ont fait revivre des souvenirs, évoquant des noms; malheureusement notre amie Souris, accidentée, le pied dans le platé, n'avait pu se joindre à nous. Les Tourangelles dont Marité de Poix, les Vendômoises étaient retournées par d'autres obligations ainsi que Mmes A.M. Boulié, Mag Billard et Montel, excusées. Accompagnant son amie, Mme Gérondeau, Claudine Perrichon représentait les Parisiennes.

Réunion très agréable, pleine d'amitié et d'entrain, complétée par la visite du château et c'est à regret que l'on se dispersait dans la soirée.

Merci à Mme Fromentin d'avoir été l'artisan de cette bonne journée.

La Déléguée :

Mme FLAMENCOURT.

Nous avions salué en passant Marie Barbary à peine remise d'une grave opération, mais toujours aussi pleine d'énergie. Nous lui souhaitons complète guérison.

C'était Paulette Gattignon qui accueillait cette fois, le dimanche 2 octobre, nos camarades de la Section Loiret-Centre à Saint-Aignan.

Ce fut une journée très réussie. Comment en aurait-il été autrement dans ce cadre si pittoresque de la vieille cité de Saint-Aignan, sous cette belle immobilité d'automne et surtout par l'accueil d'une si aimable et dévouée hôtesse.

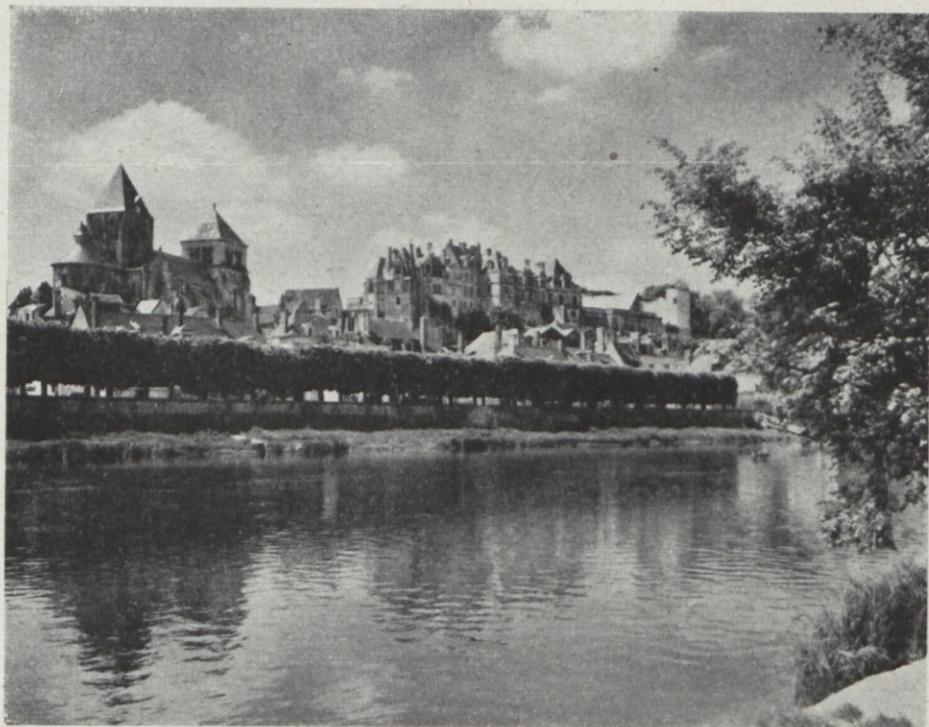
Malgré des trajets compliqués, grâce au dévouement des conductrices nous nous retrouvions un bon nombre dans la maison fleurie des Gattignon; les Vendômoises : Mmes Billard et Morand, Mmes Wilkinson et Flamencourt pilotant Mmes Gérondeau, Moldenhawer, Guillotin et deux Parisiennes : Claudette Perrichon et Anne-Marie Boumier qui nous avaient fait la joie de venir parmi nous.

Nous retrouvions Mme de Bernard, M. Rousseau et Mme Montigny venus de Tours. Beaucoup d'excusés : M. et Mme Marchand, Mmes Fromentin, Caron, D^r Emond, Mmes Carmignac, malades ou trop fatiguées; excusés aussi M. Buller, maire de Blois, et l'abbé Carlotti, Mme Fermé qui venait de perdre sa mère.

Conversations animées; A.M. Boumier écoute les difficultés de chacune qu'elle conseille efficacement. Elle nous parle ensuite du problème vieillesse d'une façon générale, contacts intéressants et fructueux.

Impossible de passer sous silence l'incomparable déjeuner qui nous était préparé à l'hôtel Saint-Aignan, où l'anguille fraîche pêchée d'un étang proche voisinait avec des viandes en sauces succulentes et le tout arrosé des bons vins de la cave Gattignon; excellent déjeuner que nous ne sommes pas près d'oublier. L'après-midi, visite du château, de l'église et de la ville. La journée se termina chez notre hôtesse qu'il nous reste encore à remercier de nous avoir si bien accueillie.

M. FLAMENCOURT.



SAINT-AIGNAN-SUR-CHER, cliché des Éditions VALOIRE, BLOIS (L&C)

Budget des A.C. pour 1961

M. le Ministre des Anciens Combattants a réuni les Présidents d'Associations le 20 septembre dernier pour leur faire part du projet de budget des Anciens Combattants pour 1961.

Ce budget dépassera de 40 milliards d'anciens francs le budget de 1960. Pour 32 milliards, cet accroissement est dû à des relèvements de traitements de fonctionnaires et de pensions, et 8 milliards seront consacrés à des « mesures nouvelles ». Sur ces 8 milliards, 7 sont destinés au relèvement de la retraite du combattant de la guerre 1914-1918.

Un milliard se répartit en crédits supplémentaires à diverses catégories de victimes de guerre, parmi lesquels deux cent cinquante millions d'anciens francs seront consacrés à l'indemnisation pour perte de biens aux déportés et internés. L'indemnité forfaitaire pour perte de biens de 60.000 anciens francs que les déportés ont déjà touchée, n'était qu'un compromis d'attente entre le Ministère des Finances et le Ministère des Anciens Combattants.

L'A.D.I.R. fera connaître, en temps voulu, à ses adhérentes le résultat du vote définitif du budget 1961 et les modalités d'application de cette nouvelle mesure en leur faveur.

DÉCORATIONS

Par décret du 22 juin 1960, ont été promues Officier de la Légion d'honneur :

Mmes Angles Gabrielle; Capdevielle Marie; Michel née Chauvet Claude; Cossiaux née Detre Emilie; Dennery née Hayen Jeannine; Lespez Rose; Remy née Palaisy Gabrielle; Davinroy née Valy Claire; Balleneker Jacqueline; Leprétre née Boulenger Désirée; Serot née Grunfelder Betty; Vannet née Guigaz Félicie; Guignard née Mahé Simone; Patrigot Yvette; Roquigny née Riants Marie-Claire, Sœur Anne Elisabeth.

Ont été nommées Chevalier de la Légion d'honneur :

Mmes Strohl née Ehrhardt Marie; Feuvre Simone; Mouraud Jeanne; Pinelli Elisabeth.

Par décret du 1er juin 1960, la Médaille militaire a été concédée à :

Mmes Zavárd née Huselstein Frida; Hyvárd Marcelle; Panthou* Simone; Blanc de Vianney Solange; Bonneaux Jeanne; Dubczak née Herkæz Maria; Mestre née Dunet Jeannine; Merop Andrée; Billard née Monet Ginette; Wojnarowski née Walczak Cécile; Zinger née Bruckmann Lucie; Picard née Matuchet Henriette.

Par arrêté du 13 mai 1960, la Médaille de la France libérée a été attribuée à :

Mmes Escudie née Laurent Huguette; Guillaudin née Muller Marguerite; James née Mazurier Magdeleine; Kohler née Choquet Yvette.

CERCLE DE L'A.D.I.R.

Nous tirerons la galette des Rois le dimanche 29 janvier 1961. Prière de s'inscrire à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e). Tél : INVALIDES 34-14.

Notre camarade Dilette Marx fera une conférence sur l'Egypte au Foyer de l'A.D.I.R., le 5 décembre 1960, à 21 heures.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

FRANÇAISES et FRANÇAIS
le 11 NOVEMBRE
ACHETEZ LE
BLEUET de FRANCE



Emblème des Anciens Combattants
et Victimes de la Guerre
AU PROFIT des VEUVES - ORPHELINS
et ASCENDANTS

CÉRÉMONIES A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 11 NOVEMBRE 1918

Mercredi 2 novembre,
à 11 heures : à la Pagode, 45, avenue de la Belle-Gabrielle à Nogent-sur-Marne, cérémonie à la mémoire des Morts pour la France d'Outre-Mer.

Vendredi 4 novembre,
à 14 heures : à la Mosquée;
à 17 h. 30 : Service solennel à la Synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris (2^e).

Dimanche 6 novembre,
à 11 h. 30 : Service solennel en la Cathédrale de Paris;
à 16 h. 30 : Service solennel en l'église réformée de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée;

à 18 h. 30 : Cérémonie de la Flamme ravivée par M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Vendredi 11 novembre,
de 21 heures à 23 heures : Veillée d'honneur organisée par les soins du Comité de « la Flamme sous l'Arc de Triomphe ».

SERVICE SOCIAL

VALIDITÉ DES CARTES D.I.R.

L'article A 163 du Code des Pensions indique « la validité de la carte de Déporté résistant et Interné résistant est fixée à cinq ans à compter de sa délivrance ». Ce délai devait expirer le 1er janvier 1960.

Un nouvel arrêté publié au *Journal Officiel* du 22 mai 1960 reporte cette validité au 1er janvier 1965.

EXONÉRATION DE LA TAXE SUR LES POSTES DE TÉLÉVISION

Sont exemptés de cette taxe les invalides dont le taux d'invalidité atteint 100 % à condition qu'ils ne soient pas imposables à l'impôt sur le revenu, taxe proportionnelle ou surtaxe progressive.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

France Archippe, Jean-Pierre et Michel Descamps, petits-enfants de notre camarade Mme Archippe. Toulouse, 15 mai 1960 et 11 septembre 1960.

Laure, 5^e petit-enfant de notre camarade Mme Curvale. Toulouse, Versailles, juillet 1960.

Sophie, 3^e petit-enfant de notre camarade Mme Lehman. Montbazon, août 1960.

MARIAGES

Notre camarade Mme Fernand Belot a épousé M. Pierre-Louis Huch. Aix-les-Bains, 16 juillet 1960.

Marguerite, fille de notre camarade Mme Schneider a épousé M. Schaeffer. Sarreguemines, 6 septembre 1960.

DÉCÈS

Notre camarade Mme Baudron-Lecerf a perdu son mari. Saint-James (Manche), juin 1960.

Notre camarade Mme Crouzet a perdu son fils. Saint-Etienne, mai 1960.

Notre camarade Mme Durin a perdu sa mère, Amilly par Annemasse, août 1960.

Notre camarade Mme Lorient est décédée. Paris, juin 1960.

Notre camarade Mme Fleury, de Vervins, a perdu ses parents : le Commandant Marie et notre camarade Mme Marie, décédés accidentellement à Vienne (Isère) le 28 mai 1960.

Notre camarade Mme Floquet, de la Sarthe, a perdu sa sœur. Viry-Châtillon, 13 septembre 1960.

Notre camarade Mme Dumans a perdu sa belle-mère. Mondoubleau, 10 septembre 1960.

Notre camarade, la Générale Ely a perdu son frère. Paris, septembre 1960.

Notre camarade, Mme Ferme a perdu sa mère, Mme Rousseau. Montrichard, septembre 1960.

« APRIL IN PARIS-BALL »

Il a eu lieu, cette année, le 26 avril, à l'hôtel Astor à New-York, dont les décors extérieurs et intérieurs évoquaient l'Opéra de Paris. Il avait en effet pour thème « Un bal masqué à l'Opéra ».

Plus de deux mille personnes assistaient à cette soirée très réussie et une somme importante fut recueillie. Elle fut répartie, comme chaque année, entre de nombreuses œuvres françaises de charité, parmi lesquelles notre Association fut désignée. Nous en exprimons nos très vifs remerciements et notre profonde et fidèle gratitude à nos amis d'Amérique.

A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain

PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés

Autobus : 63 - 84 - 94

Cotisations Adhérentes : 5 NF min.

C.C.P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay

Imp. Lescaret - 2, r. Cardinale, Paris-6^e